LE PUBLICISTE.



DUODI 2 Germinal, an VIII.

Arrivée de l'escadre russe à Corfou.—Jugement du conseil chargé d'examiner la conduite du général Frælich à Ancône.—Arrivée du général Kray, au quartier-général de l'archiduc Charles.— Avantage remporté par l'armée française en Egypte.— Mort de madame Adélaide, tante de Louis ZVI.—Etat de la population & de la dette de l'Angleterre.—Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du Publiciste est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pouzsix mois, & 50 fr. pour l'année.

ettent iutésout est si

, on tout mbitions

il se tituour elles

ffets

les

ée; ion Ce r la nes

ant

er-

ré-

lle

n-

es. ciut

ŧ,

Les loix & arrétés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du Publiciste, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris

ITALIE.

De Venise, le 5 mars (14 ventose.)

Les amiraux lords Keith & Nelson sont arrivés à Palerine, le 13 février, le premier à bord du vaisseau la Reine-Charlotte, le second à bord du Fulminant.

L'escadre russe ayant des troupes à bord, qui étoit partie de la Sicile, & que l'on croyoit destinée pour Malte, est arrivée à Corfou, au nombre de 59 vaisseaux de guerre ou de transport.

AÙTRICHE.

De Vienne, le 6 mars (15 ventôse).

Le conseil de guerre chargé par sa majesté d'examiner la conduite du général Frœlich, sur les plaintes portées contre lui par la cour de Pétersbourg, a déclaré qu'il n'y avoit lieu à aucune inculpation contre ce général. En conséquence, il va retourner à l'armée d'Italie. On assure que les plaintes portoient principalement sur ce que le général Frœlich n'avoit pas laissé intervenir dans la capitulation d'Ancône le commandant des troupes russes, & qu'il s'étoit refusé à ce que les Russes prissent possession de la place avec les Autrichiens.

Il est parti d'ici, le 3 mars, un transport de munitions & de plus de 100 canons pour l'armée d'Italie.

L'ordre a été donné d'approvisionner & de mettre en état de defense les places fortes des états héréditaires.

ALLEMAGNE.

D'Augsbourg, le 12 mars (21 ventose.)

Les trois régimens suisses à la solde de l'Angleterre ont reçu ordre de quitter les environs de Memmingen, & de se rendre à Augsbourg & dans les environs.

L'empereur de Russie a déclaré au roi de Prusse que,

quoiqu'il cût rappellé ses troupes de l'Allemagne & de l'Italie, il n'avoit pas pour cela changé de sentiment à l'égard des Français.

On répete la nouvelle que l'Autriche insiste fortement auprès de la Russie pour en obtenir le corps auxiliaire de 28 mille hommes promis en tems de guerre.

Suivant les lettres de Vienne, l'armitice conclu entre le grand-visir & le général Kleber n'est que de quatre semaines, péndant lesquelles on attendra la décision de la Porte, & en attendant on négociera les conditions auxquelles l'armée française évacuera l'Egypte

De Francfort, le 14 mars, (23 ventôse).

Le général d'artillerie baron de Kray, accompagné de son fils, est enfiu arrivé à l'armée du Rhin, dont il vient prendre le commandement à la place de l'archiduc Charles. Plusiours autres généraux distingués sont aussi arrivés de Vienne à l'armée du Rhin. Cette circonstance, & les mouvemens qui continuent avec beaucoup plus d'activité que jamais parmi les troupes impériales, fait présumer que la campagne est sur le point de s'ouvrir; cependant toute espérance de paix ne paroît pas encore évanouie. Suivant des lettres de Vienne, il y est arrivé, dans les premiers jours de ce mois, un nouveau courier de Paris; & le ministere impérial continue à s'occuper des propositions de paix faites par le premier consul. On prétend même que Bonaparte correspond directement avec le baron de Thugut.

ANGLETERRE.

De Londres, le 14 mars (25 ventôse).

«Il a été expédié hier des bureaux de l'amirauté un ordre à tous les vaisseaux russes & hollandais, ainsi qu'à plusieurs de nos bâtimens de transport, de faire voile immédiatement pour le port de Riga, dans la Baltique. Ils y vont prendre à leur bord les troupes russes destinées à se réunir aux forces britanniques pour la prochaine expédition ».

Indépendamment de cette expédition, il se prépare, en ce moment, une expédition moins considérable pour la Méditerrannée: Elle sera con posée de la brigade du général Moore (environ 3,000 hommes); il s'y joindra encore deux bataillons des 17°. & 52°. régimens, outre quelques autres détachemens. Cet armement se forme à Portsmouth & doit être en mer sous dix jours. Le premier rendez-vous est à Minorque; de là on prétend que ces forces se dirigeront sur Malte.

L'étude de la chimie est maintenant l'occupation à la mode. Les duchesses de Rutland & de Devonshire, ont les

premieres douné le ton.

Le ci-devant comte d'Artois a été faire son compliment de condoléance au frere de Frotté, qui habite près de Londres. C'est un autre de ses freres qui, avec Philippeaux, avoit favorisé l'évasion de Smith. Il sert maintenant comme major

sous le commodore anglais.

M. Be trand de Molleville, ex-ministre de Louis XVI, vient de publier une brochure contre M. Mallet-Dupan. Celui-ci prétend que l'ex-ministre qui a fait les Annales de la révolution française, ne la connoît pas. Il est douteux que l'auteur du Mercure britannique la connoisse mieux. On sait qu'il a toujours déclamé contre tout ce qui s'est fait en France.

Mallet-Dupan assure, dans son dernier numéro, que la famille de Bourbon ne remontera sur le trône de France, que quand elle sera entierement abaudonnée par toute espece

de puissance étrangere.

Après ces pamphlets du jour, ce qui occupe le plus d'espace dans les colonnes de nos journaux, se sont les bals & les fêtes. On distingué celle du marquis d'Abercorn, ou tontes les femmes ont paru avec l'oiseau du paradis.

S'il faut en croire le Morning - Post un bâtiment arrivé le 19 ventôse, de Surinam à Plymouth, a annoncé qu'un vaisseau a été expédié par les habitans de Cayenne, pour engager les Anglais à envoyer un détachement de treupes, qui pût calmer l'insurrection des noirs.

REPUBLIQUE BATAVE.

Extrait d'une lettre d'Amsterdam, du 17 mars (26 ventôse.)

Je reçois à l'instant une lettre de Smyrne, datée du 1^{er}. février, portant que l'armée française, en Egypte, a hattu complettement celle des Turcs, & que les résultats de la bataille sont près de 50,000 Turcs restés sur le champ de bataille. Cette nouvelle dément celle reçue, il y a quelques jours, de la prise d'El-Arisch sur les Français.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Angers, le 27 ventose.

Ce pays que le fléau de la guerre a, pendant si longtems ravagé, continue à jouir de la plus parfaite tranquillité. Elle n'a pas été troublée, malgré les inquiétudes qu'on a voulu répandre. Les mouvemens qui ont eu lieu dans l'arrondissement de Mortagne, ont eu pour prétexte la rentrée des contributions arriérées des années 5, 6 & 7, dont les malheurs de la guerre avoient toujours retardé la perception. Les habitans des campagnes ont murmuré & sonné le tocsin; mais, l'approche d'un détachement de troupes & les mesures qu'à prises le général Hédouville, ont tout fait rentrer dans l'ordre.

Une colonne de 6,000 hommes va se réunir à Nantes & à Angers, pour se préparer à entrer en campagne. Elle sera conduite à l'armée de réserve par le général de brigade Gency, & l'adjudant-général Guillaume Dalton, ex-aide-

de-camp du général Hédouville.

Alençan, le 25 ventose.

Cinq à six chefs de chouans, restés en surveillance à Alençon, du nombre desquels étot le nommé Chandelier, se sont évadés le 19.

Le commandant a été mis aux arrêts forcés. On craint qu'ils ne se réunissent à leurs anciennes bandes ou bien avec Beauregard & Lebrun, qu'on disoit s'être rapprochés de Laval, & avoir assez d'hommes avec eux pour avoir formé le projet d'enlever à Alençon le chef de brigade Guidal, le président de l'administration, le commissaire central & municipal, pour répondre, disoit-on, de la mort de Frotté.

Depuis le 13, 149 chouans se sont rendus, & ont fait leurs soumissions à Domfront. Trois de leurs chefs, Boulrache-de-Champesgné & les deux Brault-de-Saint-Marc, se sont évadés du séminaire de cette commune. On a conduit dans les prisons d'Alençon, Manochet & Granger, convaincus d'assassinats. Un troisieme chef, nommé Bréel, a été, diton, fusillé, en voulant s'échapper lorsqu'on le conduisoit également à Alençon.

De PARIS, le 1er. germinal.

On trouve aujourd'hui dans le journal officiel, un article que beaucoup de circonstances réunies feront sans doute lire avec attention & même avec estime dans toute l'Europe, comme avec reconnoissance en Angleterre

C'est un extrait du rapport que fit en l'an 3 le chimiste philantrope Cadet-Devaux, pour prouver l'inutilité, l'inconvénient & le danger du pain fait avec la farine dont on

n'avoit pas extrait le son.

Le citoyen Cadet-Devaux a adressé cet extrait au journal officiel, en lisant la motion du lord Auckland, qui propose au parlement d'Angleterre ce funeste moyen de remédier à

la disette qui menace ce royaume.

La date même de l'an 3, où fut fait le rapport dont on donne l'extrait; le souvenir de la disette qu'éprouva la France; le souvenir non moins présent de ses différentes causes & de ses différents auteurs, tout offre dans cette publication, presque officielle du gouvernement français, une honorable & frappant contraste de philantropie & de générosité,

- On assure qu'il n'y aura plus de payeurs-généraux que dans les chefs-lioux des 24 divisions militaires, & que la sûreté du service, l'intérêt du trésor public, seront garantis par un cautionnement assez considérable.
- Il paroit que le gouvernement a arrêté le retour de tous les individus, prêtres & autres qui restent encore à Cayenne.
- Le ministre de la marine vient de nommer le citoyen Baudry-Deslozieres, chef du Cabinet d'histoire & de législation des Colonies.
- Le sénat conservateur doit s'occuper, le 4, de la nomination aux places vacantes dans le tribunat.
- La commission chargée d'examiner les demandes en radiation de la liste des émigrés, a été installée aujourd'hui & a tenu sa premiere séance place Vendôme.
- Le dernier bal de l'Opéra a été très-nombreux & plus brillant encore que ceux qui l'ont précédé.
- On parle de la réunion au théâtre de la République, de plusieurs anciens sociétaires de la comédie Française, & entr'autres de mademoiselle Raucour. On ne peut gueres espérer jusques-là d'y voir la plupart des pieces de Racine.

On assure que ce théâtre, qui a repris avec heaucoup de succès plusieurs pieces de son ancien répertoire, va donner aussi la jolie petite comédie du Bienfait anonyme, où Fleury jone avec tant de chaleur, & ou Mole est si noble & si vrai dans le rôle de Montesquieu.

- Une de nos feuilles assure que l'on va remettre au théatre Italien Richard Cœur-de-Lion, sans y faire aucun changement. Elle dit que, lorsqu'on viut demander à Bonaparte s'il ne trouvoit aucun inconvénient à la reprise de cet ouvrage, il répondit qu'il n'avoit rien à démêler avec les rois de théâtre, & que les acteurs ayant proposé d'y faire des changemens, il ajouta : Gardez-vous-en bien; car personne n'y viendroit.

- Les tableaux arrivés de Florence & de Turin sont en ce moment exposés au Musée, & y attirent une nombreuse affluence. On y distingue quatre tableaux de l'Albane; plusieurs tableaux d'André del Sarte, & sur-tout celui du Christ remis aux saintes femmes; deux tableaux de Vander-Wert, représentant, l'un la mort d'Abel, l'autre Paris &

Enone, &c.

le

ıé

-3

ns

US

nit

le

3,

te

on

ial

se

on

es u-

ne

é-

we

tis

de

à

ren

is-

no-

en

aui

lus

1e,

se , res

de

ner ury

- Mercier, l'auteur du TableaudeParis, travaille en ce moment au Lycée à détroner Newton, & à prouver que sau système du monde n'a pas le sens commun. « Rien n'est, dit-il, plus ridicule que d'imaginer que notre machine ronde tournant, comme un dindon à la broche, vis-à-vis le foyer solaire.»

- On annonce que, vers le 15 germinal, l'armée de réserve sera en grande partie réunie aux envirous de Dijon. - Le général Mack est à Paris depuis quelques jours.

- Des coups de vent qui se sont fait sentir le 17 & le 18 ventose, ont causé beaucoup de dommages dans la riviere de Byonne. Plusieurs corsaires ont été jettés à la côte. La Lionne, chargée de bois pour Rochefort, a échoué.

- On écrit d'Ostende que la mer vient de jetter sur la côte, dans les environs de l'Ecluse, une énorare baleine,

dont on pourra tirer près de cent tonneaux d'huile.

- L'auteur d'un ouvrage qui va paroître sur la Russie, assure que le frere de Marat y vit tranquille.

- Plusieurs journaux ont annoncé; d'après les gazettes liguriennes, du 10 ventose, que les Français étoient aux prises avec l'ennemi. Les lettres de Gênes, du 13, portent que tout étoit tranquille.

- On prétend que les Anglais ont commencé à bombarder Gênes; mais cette nouvelle n'a rien d'authentique.

- Les gazettes allemandes assurent que l'insurrection des habitans de Polcevera s'est confirmée; qu'ils se sont formés en compagnies, & qu'ils sont dirigés par des chefs habiles.

- Madame Adélaïde, tante de Louis XVI, est morte à Trieste, le 27 février, à l'âge de 67 ans 11 mois.

- On apprend de Varsovie qu'il y a eu une rixe sérieuse entre les habitans & la garnison de cette ville.

- Le Morning-Post and Gazetter (du 12 ventôse) évalue à 2,100,000 individus la population actuelle de l'Angleterre & du pays de Galles. Il fixe la dette actuelle de l'Angleterre à près de 500,000,000 liv. sterl., dont l'intérêt exige au moins 20,000,000 liv. d'inspôts. Il fait monter les dépenses annuelles, jointes aux intérêts de cette dette, à environ

30,000,600 liv. même en tems de paix. P. S. Des lettres particulieres de Constantinople, du 10 février (21 pluviôse), portent qu'il y a eu en Egypte une affaire considérable entre les Français & les Turcs; qu'il est resté plus de 25 mille Turcs sur le champ de bataille, &

que les Français y ont perdu 8 à 900 hommes.

LOTERIE NATIONALE.

Tirage du 1er. germinal.

4 83 8 9 69.

Au rédacteur du Publiciste.

M. Pitt s'est trop hâté de réprouver le 18 brumaire & son auteur. Il n'est peut-être pas à s'en repentir; mais enfin il s'est mis à la tête des détracteurs de la révolution française; & il se croit sans doute trop engage pour pouvoir reculer. Pense-t-il qu'il soit réservé à ces Bourbons qu'il veut nous rendre, ou plutôt à qui il veut nous rendre, d'accomplir la prédiction & le vœu qu'il a exprimés, avec tant de dignité & d'éloquence, dans la chambre des communes, le 9 février 1790 (Parliam. reg. page 79). Cet extrait du discours de M. Pitt est si remarquable, il promet d'une maniere si positive les biens que nous commençous à recueillir, que je crois devoir offrir le texte à côté de la traduction.

Signé, MASCLET.

The présent convulsions of France must, sooner or later, terminate in general harmony and regular order; and not-withstanding that the fortunate arrangements of such a situaarrangements of such a situa-tion might make her more formidable, it might also ren-dar her less obnoxions as a neighbour. He hoped that he might rather wish, as an eu-glishman, for that, respecting the accomplishment of which he felt him eli interested as a man, for the restoration of the man, for the restoration of the tranquillity of France, though it appeared to him as distant. When-soever the situation of France, should become restored it would prove freedom rightly understood; freedom rightly understood; resulting from good order and good government; and thus circumstanced, France would stand forward as one of the most brillant powers in Europe; she would enjoy that just kind of liberty which he venerated; and the invaluable existence of which it was his duty as an englishman pressure. duty, as an englishman pecu-liarly to cherish; nor would be under this predicament, regard with envious eyes an approximation in neighbouring states of those sentiments which were the characteristic features of every b. itish subject.

La révolution, qui bouleverse en ce moment la France, doit nécessairement tôt ou tard faire place à un système complet & régulier d'ordre & d'harmonie. Il est vrai que les heureuses combinaisons, qui doivent en résulter, peuvent la rendre plus formidable; mais elles peuvent aussi, d'un autre côté, en faire un voisin moins dangereux. Jose espérer que l'intérêt particulier de ma patrie ne m'imposera pas le devoir de repou ser de mon cœur un vœu dont l'intérêt de l'humanité me fait desirer l'accomplissement : & ce desirer l'accomplissement : & ce vœu est pour le rétablis ement de la liberté en France ; quoique je craigne bien qu'il ne lui soit pas ré-servé d'en j ur de sitôt. De quelque, part que provienne en France le retour à l'ordre, il en résultera pour elle que liberté hien avisaches a elle que liberté bien enten due qui sera elle qui liberté bien entendue qui sera le fruit du bon ordre & d'un bon gonvernement. Reviviñée par leur henreuse influence, on verroit bientôt la France piendre son rang parmi les plus imposantes paissances de l'Escompagne de la justice, seul objet de mon dévouement & de mes hommagnes à qui m'ordonne à moi supressances. mag's; & qui m'ordonne à moi, né Anglais & libre, de m'attacher tout particulierement à défendre, à propager ses inestimables bienfaits. Avec le sentiment d'un pareil devoir à remplir, pourrois je voir d'un cut jalaux les peup es voisins ouvrir aussi leurs cœurs à cette noble & génés reuse passion, qui forme le trait caractéristique de tous les enfans de la Carada Bact, que s' Granda-Bret gne?

Au même rédacteur.

Les amis des arts ont à pleurer la mort subite à prématurée du cityen Della-Maria, à & les circonstances de cette mort ajoutent encore à l'impression douloureuse qu'elle doit prodsire. Depuis trois mois, il éprouvoit des douleurs de tête, des défaillances qui sembloient préparer la catastrophe funeste qui a terminé ses jours. Enfin, le 18 du courant, à neuf heures & demie du seir, rentrant chez lui, il est tombé sans comoissance & sans mouvement dans la rue Croix-des-Petits-Champs. Recueilli par une personne qui se trouvoit par hazard auprès de lui, transporté chez elle, il a repris conn issance, mais sans pouvoir proféter une seule parole. Tous les secours de l'art lui ont été inutilement profigués, & après nne cruelle agonie, il est expiré le leademain matin à neuf heures,

Il n'avoit sur lui aucun papier qui pût donner quelque indication sur ce qu'il étoit; & ce n'est qu'après dix jours de mortelles allarmes de recherches infructueuses, que ses amis ont enfin acquis la certitude de éette mort déplorable. Il est malheureux que les formes établics pour constater de semblables événemens n'aient pas permis de le savoir plutôt.

Signé, ST-VICTOR.

TRIBUNAT.

Séance du 1er. ventsse.

On procede au renouvellement du bureau. Bérenger est éla président; les nouveaux secrétaires sont : Savoye. Rollin, Jaucourt, Mouricault & Gillet-la-Jacqueminière.

On procede à un deuxieme scrutin pour le renouvellement de trois membres de la commission des inspecteurs.

Personne ne réunit la majorité.

On procede à un second scrutin pour la nomination d'un candidat à présenter au sénat conservateur. Personne n'a la majorité absolue; ceux qui ont le plus de voix sont Goupil-Préfeln, qui en a réuni 26, Saget & Pommereuil, qui en ont obtenu chacun 18.

Au troisieme tour de scrutin, les deux citoyens qui ont obtenu le plus de voix devant être balottés ensemble, on éleve la question de savoir qui l'on balottera avec Goupil-Préfeln, de Saget ou de Pommereuil, puisqu'ils ont autant de voix l'un que l'autre.

Ou représente que ce doit être le plus âgé

Un membre propose de procéder d'aberd à un premier balotage, entre les citoyens Saget & Pommereuil; un autre de tirer entre eux au sort.

On insiste pour le plus âgé.

Comment, objecte un membre, pourrez-vous savoir leur

âge d'ici à trois jours?

Rien ne nous oblige, répond Emile Gaudin, de procéder à ce scrutin dans trois jours, plutôt que dans dix. Le corps législatif, qui sera ajourné au 10 de ce mois, doit sans doute terminer toutes les opérations dans la décade; mais il n'est pas décidé que le tribunat usera aussi de la faculté de s'ajourner, que la constitution lui donne.

Pourquoi, demande Chazal; ne pas procéder à un balotage entre les trois citoyens dont il s'agit? Ce n'est pas la constitution qui décide pour le plus âgé des deux, qui ont réuni un nombre égal de suffrages; nous ne sommes donc liés qu'envers nous-mêmes, & nous pouvons nous délier.

Nous le pourrions sans doute, répond Benjamin, s'il étoit question d'un scrutin à faire; mais ici, c'est un scrutin commencé, et vous donneriez à votre décision un effet rétroactif, quant aux citoyens Pommereuil & Saget.

Ginguené représente que le citoyen Pommeuil est à Paris. Pour le citoyen Saget, il pense qu'il pourroit suffire que quelqu'un qui le connoisse bien, annonce son âge à une ou deux années près.

Je connois beaucoup le citoyen Saget, dit un membre; & certes, il s'est fait bien avantageusement connoître, puisque derniérement, à l'entrée des brigands dans Nantes, il a perdu une cuisse; mais je ne pourrois dire au juste son âge.

Le tribunat arrête qu'il sera écrit à l'administration de Nantes & que le scrutin sera ajourné. Il procede à un second scrutin pour la nomination de trois inspecteurs; ce sont les citoyens Desmeuniers, Goupil & Legonidec.

Le corps législatif annonce, par un message, qu'extraordinairement convoqué pour le 1er. germinal, il est réuni au nombre de membres exigé par la constitution.

Le tribunat ordonne la mention au procès-verbal.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 1er. germinal.

A une heure, les membres du corps législatif se réunissent dans la salle des séances. Tarteyron, doyen d'âge, occupe le fauteuil.

On procede à la formation du bureau. Tarteyron est nominé président par 135 suffrages. Légier, Jacomin, Beaucoamp & Villers sont secrétaires.

Raimond, nouvellement nommé membre du corps légis-

latif, fait la promesse de fidélité à la constitution.

Deux conseillers détat sont introduits. Defermont, l'un d'eux propose un projet de loi qui assujettit les caissiers & payeurs du trésor public, à fournir un cautionnement dont la totalité ne pourra excéder 6 millions.

On n'a pu, ajoute Déferment, fixer précisément le montant des cautionnemens, parce qu'en ne connoît point précisément non plus le montant des sommes dont les caissiers & payeurs seront dépositaires. Cette augmentation de recettes, demandée par le gouvernement, n'a point pour objet d'augmenter les dépenses; elle est demandée seulement pour avoir une garantie des fonds appartenant au trésor public, & pour faciliter & accélérer le paiement des services décrétés.

La discussion de ce projet est indiquée au 4.

Bourse du 1er. germinal.

Amsterdam	Tiers consol 21 f. 88 e.
Idem cour $56\frac{5}{8}$, $57\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$.	Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 28 c.
Hambourg 190, 189.	Bons d'arrérage 89 f. 75 c.
Madrid6 f. 90 c. le billet.	Bons pour l'an 8, 79 f. 50 c.
Madrid effec	Syndicat
Cadix 6 f. 90 c. le billet .	Action de 50 fr. de la caisse
Gênes effectif4 f. 48 c.	des rentiers
Livourne5.	Or fin 102 f. 55 c.
Bâle $\frac{1}{4}$ per., $1\frac{1}{2}$ per.	Ling. d'arg50 f. 17 c.
Lausanne	Portugaise 93 fr. 52 G.
Lyonpair 30 j.	Piastre 5 fr. 25 c.
Marseille $\frac{1}{2}$ per. 20 j.	Quadruple78f.80c.
Bordeaux i per. 10 j.	Ducat d'Hol 11 f. 50 c.
Montpellier $\frac{1}{2}$ per. 25 j.	Guinée 25 f. 25 c.
Rente provis12 f. 88 c.	Souverain34 f.

Esprit $\frac{3}{6}$, 540 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg. 255 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 274 fr. — Huile d'olive, 1 f. 40 e. — Café Martinique, 2 f. 75 c. — Café Saint-Donniague, 2 fr. 40 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 15 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 10 cent. — Sayon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 90 c. — Coton de Isles, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.